

Trait d'Union

Blancs-
Coteaux

NUMÉRO 10 | JUIN 2021

ACTUALITES

**DES COMMUNES
DELEGUEES**

VOYAGE

**UN VERTUSIEN TRAVERSE
L'ATLANTIQUE**

ECONOMIE

FOCUS ENTREPRISES
LES VITRINES DE BLANCS-COTEAUX



INFORMATION



La commune de BLANCS-COTEAUX se rapproche de ses habitants grâce à l'application gratuite PanneauPocket. Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de votre commune.

A quoi sert PanneauPocket ?

Alertes météo, coupures réseaux, travaux sur la voirie, évènements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris.

Grâce à PanneauPocket, la mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui la concerne.

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autres données personnelles du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Désormais, informations et alertes sont à portée de mains.

Blancs-
Coteaux



1 Numéros utiles

2 Le mot du Maire

4 Un Vertusien traverse l'Atlantique

6 Focus entreprises

8 Jeu concours les "Vitrines de Blancs-Coteaux"

9 Services et habitat

11 Compteurs d'eau

15 Nature et animaux

17 Vie associative, fleurissement et travaux

19 Environnement

22 Informations diverses

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE



Mairie De Blancs-Coteaux
Place de la Mairie - Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX

☎ 03 26 52 12 97

📠 03 26 58 67 68

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.

**Horaires des passeports biométriques et
des cartes nationales d'identités :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.








INFORMATION
Numéros utiles



Maire de Blancs-Coteaux
 Place de l'Hôtel de Ville
 51130 VERTUS BLANCS-COTEAUX
<https://www.blancs-coteaux.fr>



		U rgences médicales	112
		P ompiers	18
		S amu	15
		G endarmerie	17

VERTUS BLANCS COTEAUX

Place de l'Hôtel de Ville
 51130 BLANCS COTEAUX

 03 26 52 12 97
 03 26 58 67 68

Mail : secretariat@blancs-coteaux.fr
 Site Internet : www.blancs-coteaux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
 9h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00

Fermer le dernier jeudi après-midi du mois

PASSEPORTS BIOMETRIQUES
 9h00 – 11h30 / 14h00 – 17h00



OGER BLANCS COTEAUX

Place de la mairie
 51190 BLANCS COTEAUX

 03 26 57 54 31
 03 26 57 16 96

Mail : mairie.oger@blancs-coteaux.fr
 Site Internet : www.blancs-coteaux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
 Lundi 11h00 – 13h00
 Jeudi 11h00 – 13h00



VOIPREUX BLANCS COTEAUX

Place de la mairie
 51130 BLANCS COTEAUX

 03 26 52 63 44
 03 26 58 63 44

Mail : mairie.voipreux@blancs-coteaux.fr
 Site Internet : www.blancs-coteaux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
 Lundi 18h00 – 19h00
 Jeudi 18h00 – 19h00

GIONGES BLANCS COTEAUX

Place de la mairie
 51130 BLANCS COTEAUX

 03 26 59 37 46
 03 26 53 18 02

Mail : secretariat@blancs-coteaux.fr
 Site Internet : www.blancs-coteaux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
 Mardi 17h00 – 19h00
 Jeudi 14h00 – 16h00



FRANCE SERVICES



*Liberté
 Égalité
 Fraternité*

Accueil sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre.

10 rue des Loriots VERTUS
 Tél. : 03 26 52 69 46 – fseac@epernay-agglo.fr

OUVERTURE AU PUBLIC :
 Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h15 - 13h45 à 17h00

Le mot du maire



De nouveau, après plusieurs mois de silence et de confinement, nous allons enfin pouvoir recommencer à vivre. Nous essayons de maintenir le contact avec vous par l'intermédiaire du site Internet, par le système des panneaux d'information et à partir de votre téléphone portable en ayant téléchargé l'application « PanneauPocket ». N'hésitez pas à nous faire part de vos appréciations, positives ou négatives, et suggestions pour faire vivre ces dispositifs.

Pour la collectivité, ce premier semestre a été marqué par différentes phases d'activités plus ou moins intenses et stressantes. De janvier à mi-avril, la préparation budgétaire 2021 avec ses choix et ses priorités d'investissements a mobilisé les élus. Parallèlement, nous essayons de relancer les entreprises pour la poursuite et la mise en route des différents dossiers en instance. Cette période se caractérise également, pour vous, par une nouvelle phase de fermeture pratiquement complète des services et des commerces dits « non essentiels ». Pour mai et juin, une reprise partielle des activités se met en place au fur et à mesure de la politique de déconfinement voulue par l'État. Nous souhaitons tous une reprise des activités pour les vacances mais surtout pour la rentrée de septembre.

Retrouver une vie « normale », c'est ce à quoi nous aspirons tous après ces mois de confinement, d'isolement, de stress et d'une certaine appréhension par rapport à ce fameux COVID 19. Pouvoir retrouver sa famille, ses amis et tous ces collègues de travail dans un cadre classique et non par l'intermédiaire d'un écran d'ordinateur.

Depuis le courant de janvier, les différents services de la collectivité ont repris leur travail tout en respectant quelques contraintes sanitaires mais ce

n'est plus tout à fait pareil. Il y a comme une sorte de malaise général, une attente, un espoir d'une vie nouvelle, d'une vie retrouvée, d'un futur plus épanouissant. Certains de nos collaborateurs ont été touchés ou ont été cas contacts, donc cela a entretenu ce climat assez particulier dans lequel nous évoluons actuellement.

Cependant nous poursuivons le service que nous apportons à nos personnes âgées en les aidant pour leur ravitaillement ou autre besoin. Ce service est à votre disposition et si vous avez connaissance d'une personne isolée, d'une personne dépendante, n'hésitez pas à faire remonter l'information vers un élu pour que nous puissions intervenir. Nous prenons contact régulièrement avec nos concitoyens les plus fragiles pour maintenir le lien avec eux mais il peut y avoir des oublis. Nos Maires délégués, mais également tous les élus, sont mis à contribution et chacun se charge de cette mission dans sa collectivité.

Dans quelques semaines, nous aurons un rendez-vous important pour renouveler les instances départementales et régionales. Ces élections, simultanées, seront très particulières dans la mesure où elles se dérouleront selon un protocole très strict, supervisé par les Préfectures. Votre participation est essentielle pour faire vivre la démocratie mais vous devrez respecter les distances de sécurité et les gestes barrières, les masques et tout ce qui nous est recommandé depuis des mois.

Concernant cette année 2021 et le budget, ce dernier prend en compte un certain nombre de choix pour préparer l'avenir. Le maintien d'un commerce à Oger, la restructuration de l'Hôtel Dieu, des effacements de réseaux et de la voirie. Mais ces dossiers prennent du retard, pas simplement du fait des procédures administratives, toujours plus longues, mais aussi par l'ambiance générale et la surcharge de travail des entreprises. La moindre disponibilité des bureaux d'études, les entreprises qui peinent à recruter et une certaine

pénurie en matériaux, concourent à tous ces retards.

Même si l'année 2020 se termine par un excédent budgétaire plus important que les années précédentes, celui-ci est conjoncturel dans une année atypique. Nous ne mesurons pas avec exactitude, l'impact financier que cette crise va avoir sur nos finances dans le temps. L'État maintient ses engagements vis-à-vis des collectivités territoriales mais, tôt ou tard, nous devrons bien un jour payer la note.

Au chapitre des travaux, nous ne pouvons pas commencer la restructuration de la rue Cense Bizet (bureau d'études en sous-effectif et surchargé). Pour les enfouissements de réseaux et le renouvellement des canalisations du boulevard Eustache Deschamps extérieur, les entreprises doivent intervenir de juin à août, sauf avis contraire. Pour le commerce à Oger, le permis de construire est déposé et nous devrions recevoir le dossier de consultation des entreprises incessamment.

Pour les vacances nous maintenons les activités d'été sur juillet et août. Nous ne devrions pas avoir de contraintes concernant les effectifs mais des mesures plus restrictives qu'habituellement concernant les activités. Nous demanderons aux parents quelques informations sanitaires supplémentaires pour respecter les protocoles.

Chacun a pu se rendre compte qu'une liaison sécurisée entre le collège et Voivreux est maintenant opérationnelle. Nous avons ainsi réalisé un aménagement qui était demandé par les ados et les familles depuis plusieurs années. De même, les premiers éléments d'un skate-park ont été mis en place sur un ancien cours extérieur de tennis. Nous n'oublions pas les plus jeunes car nous installons un ensemble de jeux pour les plus petits sur Oger.

Parmi les sujets qui me posent question, il y a toujours Saint-Charles. Ce dossier, très complexe et onéreux, devrait évoluer dans la mesure où il serait éligible au « fond friche urbaine ». Sans entrer dans le détail, cela signifie que nous pourrions bénéficier des aides de l'État et de la Région pour lutter pour la résorption des friches urbaines et l'artificialisation des sols. Le Conseil Municipal a décidé de relancer les études pour cette réhabilitation, études qui seront financées dans le cadre des ORT (Opération de Revitalisation du Territoire).

L'an dernier, nous avons mis en place deux opérations en vous distribuant des bons d'achat. L'idée de base, compte tenu de la faiblesse de l'activité économique à l'époque en juin puis en décembre, était de créer une sorte de déclic pour vous inciter à ressortir, à consommer, à ne pas rester dans cette ambiance de morosité, à reprendre goût à la vie. Par deux fois, nous avons émis et distribué 4500 bons et aujourd'hui nous pouvons faire un bilan qui, sans être flamboyant, est quand même positif avec 52% de retour pour la première série et 58% pour la seconde. Doit-on renouveler cette opération ou nous associer avec l'Agglo dans le cadre des « Resto-chèques » ? La question est sur la table et nous discutons avec la nouvelle association des commerçants et artisans pour la suite à donner.

Depuis quelques jours, le monde associatif essaye de reprendre ses activités. Nous avons bien conscience que ce n'est pas simple car nous leur demandons de respecter des règles sanitaires assez contraignantes. Ces règles ne sont pas toutes identiques dans la mesure où ces activités se déroulent en extérieur ou en intérieur. Quelques associations bénéficient de structures dédiées et d'autres doivent partager les salles : règles différentes. Mais gardons espoir, avec le concours de tous, la vie va pouvoir reprendre dans un contexte un peu différent.

Parmi les informations que nous vous devons, notre Maison de Retraite, qui a ouvert ses portes en janvier 2020, juste avant le premier confinement, vient de se voir doter d'une direction de plein exercice. Monsieur Eric VALLÉE avait été nommé en mars Directeur par intérim pour donner suite au départ de

Madame POGU. Il partageait cette direction avec un autre établissement et cette situation ne pouvait être que transitoire. Son action, au cours de cette année, a été très importante car, de par sa formation initiale : ingénieur, il a géré les difficultés inhérentes à un bâtiment neuf avec toutes ses imperfections. Depuis le premier mai une nouvelle direction a été nommée en la personne de madame SARTOR en sa qualité de directrice en titre de notre établissement. En votre nom, je lui souhaite la bienvenue et l'assure de notre volonté de travailler ensemble pour le bénéfice de nos anciens, de nos personnels et des familles des résidents.

Avant de conclure, avec mes collègues Maires délégués et tout le Conseil Municipal, je veux adresser nos remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui nous ont soutenus pendant cette période délicate que nous venons de vivre.

Je vous remercie de votre attention et vous espère tous en bonne santé. ■

Pascal PERROT



Un "Vertusien" traverse l'Atlantique en voilier !

Je tenais à faire part à la rédaction du Trait d'Union d'une aventure qu'il vient de nous arriver, à mes co-équipiers et moi, il y a environ cinq semaines, au cours de notre Transat démarrée le 4 janvier à Pointe-à-Pitre, à bord d'un challenge 67 et qui devait s'achever le 31 à Lorient, après une escale à Horta aux Açores prévue le 19 janvier pour embarquer 4 personnes. Nous étions 8 au départ, dont le skipper et son second.

Après 4 jours, nous n'avons plus pu utiliser le moteur, à cause d'une défaillance de la pompe à injection. Trois jours après, le matin, je m'apprête à prendre mon quart, à 9 heures. Au moment où le capitaine me passe la barre, une rafale fait gîter le bateau et je donne un grand coup de barre pour le redresser.....quand j'entends un gros crac sous mes pieds !!!! Le second, en train de se préparer une tartine dans le carré, saute sur le pont et le capitaine me reprend la barre pour constater qu'elle nous a bien lâchés ! Nous la démontons et découvrons un des deux câbles en acier de la direction brisé. Nous ne pouvons plus utiliser la barre à roue et installons la barre de secours. Sans moteur et sans barre à roue, notre arrivée aux Açores le 19 semblait compromise ! Nous avançons malgré tout et deux heures après nous repérons un cargo à l'AIS. Depuis le départ, nous en croisons en moyenne un par jour. Notre skipper a alors l'idée folle de leur demander s'ils n'ont pas un câble à bord !

Le capitaine du cargo nous demande le diamètre, que nous lui donnons après l'avoir mesuré avec un pied à coulisses. Dix minutes après il nous confirme qu'il en a un, qu'il va se détourner et qu'il nous le fait parvenir. Nous voyons alors arriver le cargo sur l'horizon, et avancer jusqu'à se trouver à notre vent. Nous pensons qu'il va jeter à l'eau le câble dans un sac avec un objet flottant pour qu'il dérive doucement jusqu'à nous. Je mets mon maillot de bain, pour aller, le cas échéant, aller récupérer le câble à l'eau. Et là nous voyons le cargo continuer à

avancer, passer derrière notre bateau et se mettre sous notre vent, et nous faire une demande complètement dingue : d'installer nos pare-battes ! Il va s'approcher de nous et nous lancer le câble, amarré à un bout avec une touline. Nous avons affalé la GV et nous sommes également approchés, prudemment, en hissant et affalant la trinquette sur demande de notre skipper. Nous nous sommes à un moment retrouvés quasiment au niveau de leur étrave, notre étai frôlant dangereusement leur ancre tribord, risquant à tout moment de s'y accrocher ! Quand nous avons attrapé la touline, tirant sur la corde pour faire venir le câble, nous nous sommes en effet approchés jusqu'à frôler leur coque, à quelques mètres ! Quand nous avons récupéré le câble, le capitaine du cargo a fait une marche arrière et a repris sa route. Nous l'avons chaudement remercié et félicité pour la beauté de sa manœuvre !

Notre second s'est ensuite mis à l'ouvrage pour remplacer le câble sectionné, et environ trois heures après, nous avons eu la joie de constater que la barre à roue fonctionnait à nouveau ! Nous étions sauvés ! Nous avons recherché les coordonnées de l'armateur pour lui faire part de cette superbe manœuvre de son capitaine et lui demander son mail. Nous souhaitions en effet, lui envoyer une photo de nous aux Açores pour lui montrer que, grâce à lui, nous étions arrivés à bon port et le remercier une fois de plus. Une fois arrivés à Horta, nous avons, comme nous avions la

wifi, créé un groupe pour partager nos films et photos entre équipiers. Nous lui avons ainsi ensuite envoyé les films (que vous trouverez dans le lien à la fin de ce mail) de sa manœuvre, tournés depuis notre bateau, et lui avons demandé s'il en avait aussi par hasard. Il nous a aussitôt envoyés les photos (présentes également dans les montages que je vous envoie) qui avaient été prises depuis leur cargo. Ils avaient eux aussi souhaité immortaliser ce moment également exceptionnel pour eux, et avaient peut-être aussi partagé entre eux les photos car elles nous ont été



envoyées d'un jet, juste après notre demande, et l'on voit qu'elles n'ont pas toutes été prises du même endroit, donc probablement par des personnes différentes. J'avais remarqué, en filmant, que des personnes étaient sorties à l'extérieur, à proximité de la cabine de pilotage (on le voit d'ailleurs sur une des séquences où je zoome vers eux). Nous avons demandé au capitaine s'il ne voit pas d'inconvénient à ce que nous faisons parvenir aussi ses photos à un magazine français de voile ou des journaux. Il nous a non seulement donné son accord mais nous a aussi envoyé sa photo, espérant peut-être qu'elle sera dans l'article ! Si c'était le cas, nous lui en enverrions aussitôt un scan et ferions un heureux à l'autre bout de la planète (il est de Hong Kong) !

C'est à la fois une magnifique aventure liée à une manœuvre exceptionnelle des deux capitaines mais aussi bien sûr une très belle manifestation de la solidarité des gens de mer, qui n'est pas un vain mot

et qui devrait servir d'exemple à nombre de nos comportements terrestres.

Notre capitaine s'appelait Emmanuel, notre second Yann et notre équipage était composé de Trude, Yann (comme le second), Henri, Philippe, Jérôme et moi-même. ■

Sébastien HIGONET



Une centenaire bon pied bon œil et bien entourée



En compagnie de sa famille et de quelques amis, Solange Lattuada vient de fêter son centième anniversaire. Solange est une figure bien connue localement : qui ne l'a pas vue arpenter les rues de Vertus ou courir les magasins. Si la mémoire s'efface quelque peu, oh si peu, elle se plaît à raconter la vie des habitants de l'époque où elle était encore active, et encore récemment, elle contribuait très efficacement à la société d'histoire locale « Les Ragraigneux ». Elle a vu se constituer la coopérative vinicole de Vertus, dont elle était adhérente, et ne manquait aucune des sorties et manifestations de l'établissement ; pas plus d'ailleurs que les rencontres comme le repas annuel des anciens organisé par la municipalité. Sa vie professionnelle s'est passée à Châlons à la « Direction des PTT » comme elle se plaît à le rappeler. Durant le dernier grand conflit, elle a été sollicitée pour assurer un remplacement au poste d'institutrice à Vertus, tâche qu'elle n'a pas manqué d'assurer.

La municipalité a tenu à être présente pour entourer Solange lors de cette petite fête, et Pascal Perrot, maire, et entouré de ses adjoints a pu lui remettre la médaille de la ville. Il lui a été remis également quelques bouquets

comme ceux d'un grand jardin qu'elle aimait tant entretenir, ainsi que deux superbes éditions dont un épais recueil de dépliants avec « Vue panoramiques du vignoble de la Champagne » et « La Côte des Blancs en Champagne » le tout dans une ambiance bien sympathique autour de quelques coupes partagées et fraîchement pétillantes.





VERTUS

Mr et Mme JOSSE ont repris le restaurant la Comédia en 2002.

Ils travaillent actuellement en famille avec leur fille Laurine qui est la spécialiste des pizzas.

Suite au contexte actuel, les salariés sont à l'arrêt.

Ils vous accueillent du mardi au samedi de 12h à 14h, ainsi que les vendredi et samedi soir de 17h30 à 19h (selon l'évolution du couvre-feu) pour vos commandes en clic & collect.

Quelques idées de dégustation : le plat du jour (à retrouver sur facebook et affichage sur place),

les pizzas, pâtes, salades chaudes, œufs au four, viandes....

Nouveauté : les jeudi et samedi midi les burgers 100% maison avec le pain réalisé sur place !



Il leur a fallu s'adapter à la vente à emporter pour la préparation des plats.

Vos commandes sont à passer par téléphone (03 26 53 18 93). Pensez à réserver d'avance !

Même si la vente à emporter leur permet de garder le contact, Denis et Sylvie ont hâte de réouvrir pour retrouver leur clientèle !

Un grand merci à tous ceux qui les soutiennent ! ■



Le CCSE (comptoir du chauffage sanitaire et électricité) a été créé en 1992.

Monsieur Aurélien DOS SANTOS, apprenti puis salarié 2002 à 2008, et ensuite devenu commercial pour le groupe Daikin, a repris la direction depuis février 2020.

L'activité du CCSE est la vente de matériel de climatisation, chauffage et plomberie principalement destinée aux professionnels mais il reçoit également les particuliers pour les conseiller et les agri-vitis locaux.



Un showroom de salle de bain permet d'accueillir les particuliers, de les conseiller dans leur projet et de les mettre en relation avec les artisans.

Un libre-service est ouvert à tous du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi de 14h à 16h). ■





OGER

Enfant du village, Jean Noël Caux, 44 ans, père de 3 enfants, a pris le tournant de sa vie en 2019. Après avoir travaillé pendant 29 ans dans les vignes, Jean Noël, poussé par sa femme, a mis sa passion du bricolage à exécution en créant sa micro entreprise.

Depuis son plus jeune âge, montré par son père, Jean Noël bricole et découvre qu'il aime cela.

C'est après avoir construit sa maison en 11 mois et aider pour celle de sa sœur, qu'il décide d'arrêter le travail dans les vignes et qu'il devient artisan.

C'est ainsi qu'avec du bouche-à-oreille et grâce à ses amis, son carnet de chantier se remplit.

Il est certes maçon mais se préfère dans le carrelage, le parquet ou encore faire des salles de bain clés en main. A-t-il eu des regrets de sa vie passée ? Non, il aime créer, vivre de sa passion, être son propre patron. Son seul regret peut-être : ne pas l'avoir fait plutôt.

Contact : jeannoel.caux@gmail.com – Tél. 07.67.74.20.35 ■



Le projet de création d'un commerce de proximité Café-Bar-Tabac-Brasserie suit son cours dans la commune déléguée d'Oger.

Suite au prochain départ en retraite de Madame Marie-Odile MORIEUX, gérante du café "Le P'tit Bistrot", la commune a décidé de reprendre le fonds pour le mettre à disposition d'un nouveau gérant.

A compter du 1er juin 2021, dans le but de maintenir le lien social et compléter l'attractivité de son territoire par un point de restauration, la commune déléguée d'Oger recherche un gérant pour son café-bar-tabac, sis Place de la mairie.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la commune de BLANCS-COTEAUX aux coordonnées ci-dessous :

Tél. 03.26.52.12.97 Fax. 03.26.58.67.68
secretariat@blancs-coteaux.fr ■

Jeu concours de Pâques des Vitrines de Blancs-Coteaux

Les Vitrines de Blancs-Coteaux ont organisé pour Pâques leur première animation sur les réseaux sociaux (FB) : un tirage au sort avec deux lots mis en jeu.

Suite au tirage au sort, 2 gagnantes :

- 1er lot, valeur 150€ : Sandrine JAZERON de Vertus
- 2ème lot, valeur 75€ : Alice RENATD de Villeneuve, Renneville, Chevigny

Les vainqueurs étaient ravis et remercient les commerçants artisans, ainsi que M Perrot et la commune de Blancs Coteaux pour la mise en place des chèques cadeaux qui ont donné un coup de pouce financièrement aussi bien aux commerçants qu'aux habitants du secteur, belle initiative.

Pour Alice et Sandrine, le commerce de proximité a une grande importance et elles vont pouvoir découvrir les produits des boutiques locales ou artisans locaux.

Après ce coup d'essai concluant et quelques améliorations, un nouveau jeu sera organisé pour la fête des mères par les Vitrines de Blancs Coteaux alors n'hésitez pas à nous rejoindre sur le groupe FB les Vitrines de Blancs Coteaux : Gionges, Oger, Vertus, Voivreux ! ■



Les Vitrines
de Blancs-
Coteaux



La Maison France Services située à Blancs-Coteaux a pour objectif d'accueillir, d'informer, d'accompagner et d'orienter le public dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Aussi, afin de proposer de nouveaux services à la population, un partenariat étroit vient de se nouer avec la Maison de l'Habitat. Cette dernière sera présente tous les 2ème mardis de chaque mois avec leur bureau itinérant qui sera stationné sur le parking à côté de la Maison France Service.

Pour ce premier semestre, la Maison de l'Habitat sera présente :

- ✓ Mardi 13 avril de 9h à 12h
- ✓ Mardi 11 mai de 9h à 12h
- ✓ Mardi 8 juin de 9h à 12h

La Maison de l'Habitat, est un véritable guichet unique d'information du particulier sur la thématique de la rénovation énergétique. La Maison de l'Habitat a pour objectif de simplifier l'orientation et l'information des particuliers dans leur projet de rénovation de logement, quel que soit leur projet en assurant une réponse de proximité, d'appui technique et dans l'accès aux financements. ■

Alexis FUMEL

fumel@maison-habitat-epernay.fr ou par téléphone au 03.26.54.00.37

<https://www.maison-habitat-epernay.fr>

Objectif : Accompagner, Conseiller, Informier

La rénovation énergétique constitue est un véritable enjeu pour les élus locaux du Pays d'Épernay Terres de Champagne et du PETR du Pays de Brie et Champagne. Elle entre dans une réflexion globale pour concilier développement durable et développement économique tout en favorisant l'attractivité résidentielle du territoire. De faite, en 2017, les deux territoires se sont associés pour répondre conjointement à un Appel à Projet de l'ADEME pour le déploiement local de plateformes de rénovation énergétique. Leur candidature commune a été retenue et la convention d'engagement avec l'ADEME a été signée le 6 septembre 2017 lors de la Foire de Châlons en Champagne. La Maison de l'Habitat a vu le jour et ouvert ses portes en septembre 2018.

OBJECTIF N°1
Accompagner les particuliers qui souhaitent passer à l'acte et rénover leur logement

OBJECTIF N°2
Informer sur les économies d'énergie et la rénovation énergétique

OBJECTIF N°3
Sensibiliser le grand public aux enjeux de la rénovation énergétique et plus largement du développement durable

AVEC LE SOUTIEN DE



Nos conseillers rénovation vous accompagnent dans votre projet

**UN SERVICE
PUBLIC,
NEUTRE,
GRATUIT
ET
INDEPENDANT**

Information et sensibilisation à la rénovation énergétique et au bien vivre dans son logement. Présentation des aides et **montage financier de votre projet.**

Conseils techniques adaptés (isolation, chauffage...) et orientation vers les artisans RGE du territoire (Reconnu Garant de l'Environnement).

Evaluation énergétique de votre logement, analyse des devis et conseils dans la réalisation des travaux.

PERMANENCE MAISON FRANCE SERVICES
10 rue des Loriots 51130 Blancs-Coteaux (Vertus)

Pour prendre rendez-vous:
Tel. 03.26.54.00.37
contact@maison-habitat-epernay.fr



Mardi 13 avril 2021
Mardi 11 mai 2021
Mardi 8 juin 2021
Mardi 13 juillet 2021



Présentation du projet

La COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EPERNAY COTEAUX ET PLAINE DE CHAMPAGNE souhaite transformer la relève manuelle des compteurs d'eau en télérelève avec pour objectif de :

- Améliorer la qualité de service rendu aux abonnés (alerte fuite, suivi des consommations) ;
- Améliorer le processus de facturation en remplaçant la facture estimative intermédiaire par une facture réelle ;
- Détecter toutes les anomalies (fuites, fraudes, compteurs arrêtés, etc.) ;
- Assurer le renouvellement du parc compteurs et adapter le dimensionnement du compteur à la consommation réelle ;
- Améliorer le rendement de réseau (meilleure réactivité pour rechercher les fuites en couplant la sectorisation aux compteurs des abonnés).

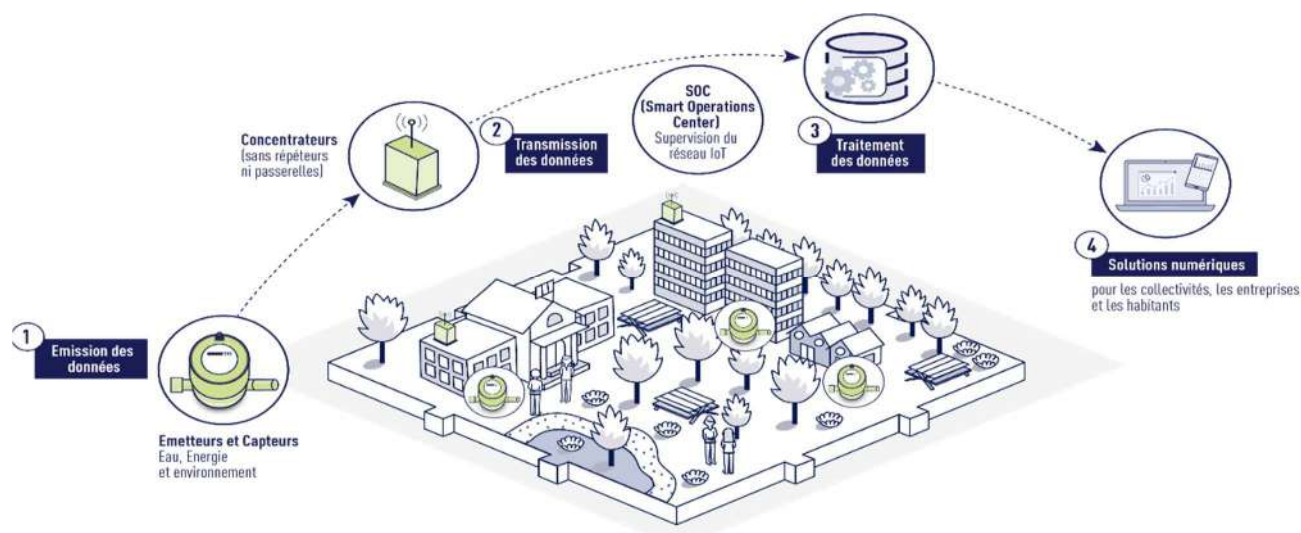
La COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EPERNAY COTEAUX ET PLAINE DE CHAMPAGNE a confié à SUEZ Smart Solutions la mise en œuvre d'une solution de télérelève des compteurs d'eau potable permettant de répondre aux besoins exprimés.

Le marché comprend la fourniture et la pose des compteurs d'eau et de modules radio avec les prestations associées de déploiement d'un réseau de télérelève et de développement d'outils informatiques pour le traitement informatique des données.

La mise en place de ce système de télérelève concerne le secteur SUD de la communauté d'agglomération et devra être terminé pour le 1er Novembre 2021. Le déploiement de compteurs communicants débutera le 3 mai 2021. Dans l'objectif de maximiser l'efficacité du déploiement, les concentrateurs équipés d'antenne qui constitue la couverture radio devront être installés au cours du deuxième trimestre 2021.

Présentation du système de télérelève

Le système de télérelève longue portée de SUEZ Smart Solutions est constitué de trois éléments : Le schéma ci-après décrit la solution proposée dans le cadre du projet de télérelève des compteurs d'eau de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EPERNAY COTEAUX ET PLAINE DE CHAMPAGNE. Ce schéma illustre les différents composants mis en œuvre et les différents types d'interface entre composants.

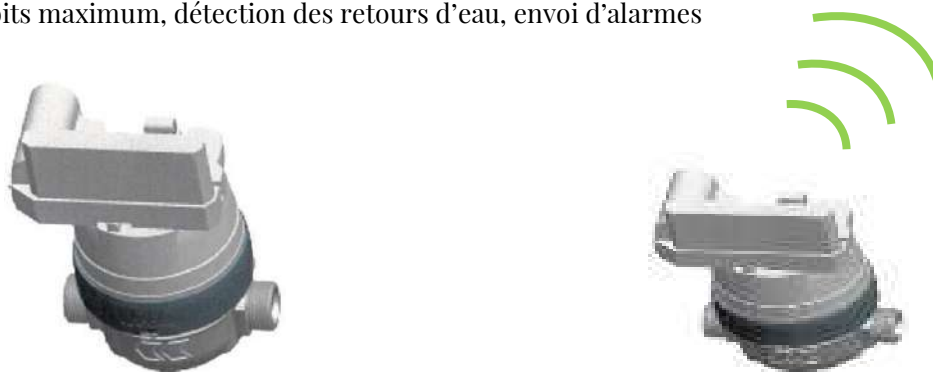


- **Des émetteurs VHF à installer sur les compteurs** (en général clipsés sur les têtes des compteurs en une solution « compacte »).

Les émetteurs communiquent avec une fréquence VHF 169 MHz libre de droit et protégée pour les usages de télérelève.

Ils transmettent leurs informations plusieurs fois par jour au réseau de concentrateurs.

En standard, les émetteurs font l'acquisition d'index horaires, en plus des mesures quotidiennes des débits minimum, débits maximum, détection des retours d'eau, envoi d'alarmes



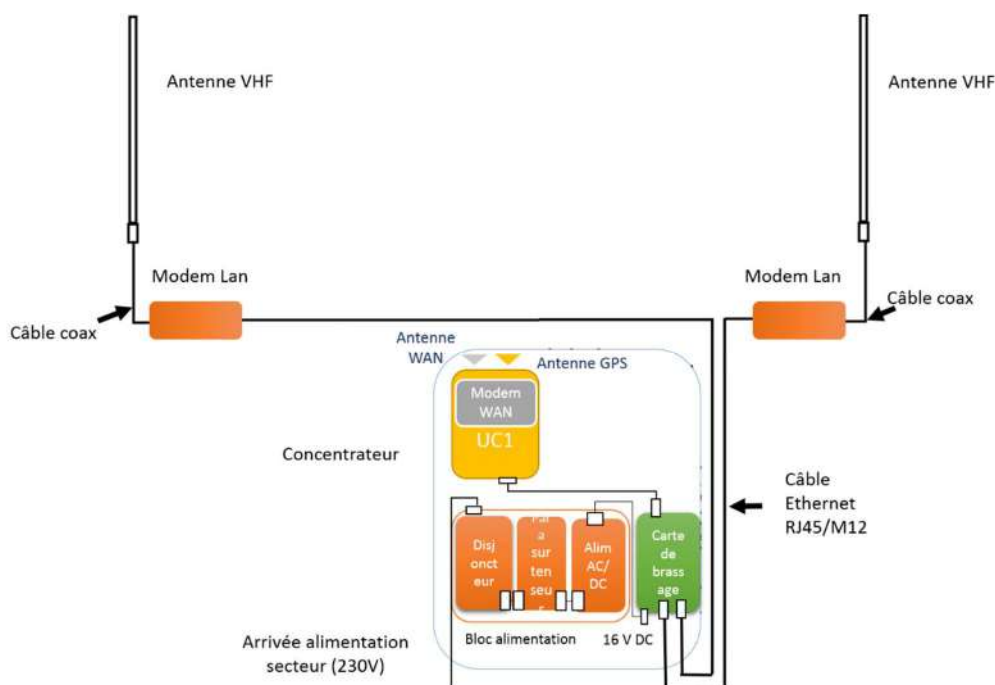
- **Des concentrateurs VHF/GPRS pour la concentration des données en provenance des émetteurs et la restitution des données vers le Système d'Information Télérelève.**

Ces concentrateurs sont installés sur les points hauts du territoire.

Les concentrateurs collectent toutes les données transmises par les émetteurs radio VHF dans un rayon dépendant de la topographie du territoire, de l'urbanisme et des sites d'implantation des compteurs (en moyenne de 1 à 2 km pour des compteurs en cave ou regard, selon la configuration du point haut d'hébergement, et jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres en champ libre).

Les concentrateurs sont équipés d'antennes VHF à l'empreinte visuelle très réduite (antenne fouet de 80 cm environ). Le concentrateur communique à son tour toutes les données des compteurs de sa zone de collecte au Système Informatique de Télérelève via le réseau de téléphonie mobile (GPRS) d'un opérateur national. Il utilise donc un modem GPRS qui fonctionne avec une carte SIM.

Ces informations sont analysées et font l'objet d'interventions de maintenance à distance ou sur site.



Le Système d'Information de Télérelève qui permet l'acquisition et le traitement des trames de données en provenance des concentrateurs. Ce système d'information inclut l'ensemble des outils nécessaires à :

- La supervision du réseau
- La transformation en services des données acquises
- La restitution des données via un ensemble d'interfaces utilisateurs

Mobilisation d'interlocuteurs locaux pour héberger les concentrateurs

Les concentrateurs doivent être implantés sur des points situés le plus hauts possibles et si possible au centre des communes afin de pouvoir capter au mieux les signaux émis par les émetteurs placés sur les compteurs d'eau. Les sites identifiés sont donc les suivants:

- **sur le patrimoine de la Communauté d'Agglomération** : Châteaux d'eau, stations de pompage et autres ouvrages
- **sur les bâtiments municipaux des communes** : église, mairie, bibliothèques, salles de sport, etc.
- **sur les immeubles des bailleurs publics** : ils représentent souvent des points d'implantation stratégiques car avec une grande hauteur, nous disposons d'une expérience significative d'approche avec ces hébergeurs

Ainsi, nous avons besoin de l'implication des élus locaux pour héberger ces concentrateurs. A titre d'exemple, voici l'illustration d'une installation sur un bâtiment communal.



Coffret Concentrateur installé contre le mur au niveau du 1er étage



Antenne fouet et modem LAN monté sur un mât HT 2.00 m repris contre la façade pignon



ON'connect™

plus besoin de rendez-vous pour relever votre compteur

Une innovation qui vous facilite la vie !



Être alerté

par sms ou par mail en cas
de fuite pour plus de sécurité



Ne plus être dérangé

par la relève des compteurs
pour plus de tranquillité



Être connecté

pour suivre en direct
votre consommation d'eau



Être facturé précisément

d'après vos consommations réelles
pour plus de transparence.

Comment ça fonctionne ?

1. Un technicien réalise l'installation
d'un **compteur connecté**
2. Le compteur transmet en temps réel
votre consommation d'eau à un **serveur
informatique central sécurisé**
3. Ces données sont disponibles
quotidiennement dans votre compte
en ligne sur **www.touturmoneau.fr**

Pas encore de compte en ligne ? Créez-le en quelques clics !

- ⇒ Connectez-vous sur **www.touturmoneau.fr**
- ⇒ Cliquez sur « **mon compte en ligne** »
- ⇒ Créez **immédiatement et simplement** votre compte en vous munissant de votre référence client
- ⇒ Accédez aux **services digitaux** proposés par SUEZ pour **gérer au plus juste votre budget eau**

Rendez-vous sur
www.touturmoneau.fr



Les chauves-souris à l'honneur



Depuis 1992, un bail emphytéotique lie le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et la commune de Vertus pour la protection des chauves-souris des carrières Les Falloises. Du fait de leurs intérêts pour les chauves-souris, le bail emphytéotique a été renouvelée en 2017 (rétroactif à partir de 2012).

Dans ce cadre le recensement des chauves-souris en hibernation de carrières Les Falloises est réalisé chaque année. Afin de continuer à suivre l'évolution des populations de ces mammifères, le Conservatoire et les bénévoles se sont rendus sur les carrières le **vendredi 12 février 2021**.

Plusieurs espèces de chauves-souris vivent dans le site cité en objet, notamment en période d'hibernation. Toutes les chauves-souris sont protégées par l'article L.411-1 du Code de l'Environnement. L'arrêté ministériel du 23 avril 2007, et son arrêté modificatif du 15 septembre 2012, protègent les espèces ainsi que leur habitat de reproduction et d'hibernation. Il est notamment interdit sur tout le territoire métropolitain et en tout temps : la destruction, et la perturbation intentionnelle des

chauves-souris, ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos de ces animaux.

La période la plus sensible pour les chauves-souris en hibernation s'étend entre fin octobre et fin mars. Sur cette période, ces espèces sont extrêmement sensibles à différentes perturbations, qu'elles soient sonores, lumineuses ou calorifiques. C'est pourquoi il est important d'éviter toute activité pouvant nuire aux chauves-souris sur le site durant cette période.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) est signataire de nombreuses conventions de gestion avec les propriétaires de sites abritant des chauves-souris.

L'objectif principal de ces partenariats est l'accompagnement des propriétaires afin de concilier les différentes activités ayant lieu sur le site et la protection des chauves-souris.

Dans ce cadre, le CENCA se tient disponible pour vous accompagner et vous conseiller pour une bonne prise en compte des chauves-souris dans tous projets (travaux, touristiques, événements divers ...) que vous pourriez avoir sur le site. Votre interlocuteur à ce sujet est :

Aurélie **STOETZEL**

Chargée de missions chauve-souris

03.26.80.50.50

astoetzel@cen-champagne-ardenne.org

« Chauves-souris info »

D'avril à août, les femelles se regroupent parfois dans les bâtiments pour mettre bas. Cela peut occasionner du bruit (déplacement des individus, cris « sociaux » de communication entre individus), des déjections et de l'urine. La gêne occasionnée va durer quelques mois, le temps que les femelles élèvent leurs petits. Il est donc nécessaire d'être patient.

Vous avez des questions sur les chauves-souris : comment cohabiter en bonne entente avec elles, que faire quand on trouve une chauve-souris blessée ou en difficulté ?

Contactez les spécialistes de votre relais local.

Il faut éviter de manipuler les chauves-souris (surtout sans gants) !

De vieilles idées à dépoussiérer...

Les chauves-souris sont inoffensives, mais encore victimes de fausses croyances :

- ▶ Les chauves-souris ne s'accrochent pas dans les cheveux !
- ▶ Elles ne portent pas malheur !
- ▶ Elles ne se reproduisent pas rapidement (chaque femelle donne naissance à un seul petit par an).
- ▶ Elles ne sucent pas le sang (sauf 3 espèces de chauves-souris en Amérique latine qui se nourrissent du sang du bétail principalement)
- ▶ Elles ne sont pas aveugles !
- ▶ Elles ne construisent pas de nid. Elles n'apportent aucun matériau dans leur gîte.

Stop aux idées reçues !



**Surveillance entomologique
et lutte anti-vectorielle (LAV)
en Grand Est**

Participez à la surveillance du moustique tigre !

www.grand-est.ars.sante.fr

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue, le chikungunya ou le Zika*. Une fois implanté dans un secteur, il est très difficile de l'éliminer.

Le dispositif de surveillance mis en place par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en lien avec des opérateurs habilités pour la surveillance entomologique et la lutte anti-vectorielle, vise à détecter précocement son implantation.

Reconnaître le moustique tigre



De nombreuses espèces de moustiques coexistent et peuvent être confondues. Voici des indices pour reconnaître le moustique tigre :

- Il est **tout petit** (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises) ;
- Il est **noir avec des rayures blanches** (pas de jaune) sur le corps et les pattes ;
- Il vit et pique le jour et en soirée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir).

Signaler sa présence

Le moustique tigre est actif dès le printemps et jusqu'en novembre. Vous pensez avoir reconnu le moustique tigre ? Prenez-le en photo et signalez sa présence sur le portail : <https://signalement-moustique.anses.fr>

- Nos experts pourront ainsi confirmer l'identité du moustique (conservez-le si possible entre 2 couches de coton, au cas où nos experts en aient besoin ultérieurement).
- Votre aide permettra de localiser plus précisément les zones où le moustique tigre est implanté pour initier, si possible, les actions de lutte.

Agir pour se protéger et éviter sa prolifération

Chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau immobile (même en petite quantité), ces œufs donnent des larves. C'est là qu'il faut agir !

➔ PARTOUT ET MAINTENANT :

- **Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver** (supprimons, rangeons, etc.), à l'intérieur comme à l'extérieur : seaux, fûts, coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants ;
- **Vérifions le bon écoulement des eaux de pluie** ;
- **Couvrons hermétiquement les réservoirs d'eau** avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins ainsi que les piscines hors d'usage.

* L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2^{ème} piqûre à une personne saine.
À noter : Il n'existe aucune preuve de transmission de la COVID-19 à travers les moustiques. La COVID-19 se transmet entre humains, via les gouttelettes respiratoires.

En savoir plus > sur notre site internet : www.grand-est.sante.fr

1. [Collectivités territoriales > Sécurité sanitaire et salubrité > Espèces nuisibles à la santé > La lutte anti-vectorielle \(LAV\)](#)
2. [Grand public > Protégez votre santé > Espèces nuisibles à la santé > Moustique tigre et maladies vectorielles](#)

Le décret n°2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles a modifié de manière notable la réglementation relative à la surveillance entomologique du moustique tigre et à la lutte anti-vectorielle.

Tous les départements sont désormais concernés par la surveillance entomologique du moustique tigre (*Aedes albopictus*), que ce dernier y soit implanté ou non.

Ces missions de surveillance relèvent depuis le 1er janvier 2020 de la compétence réglementaire de l'ARS. Les conseils départementaux sont depuis cette date recentrés sur leur mission de démoustication pour lutter contre les nuisances au titre de la loi n°64-1246 du 16 décembre 1964 relative à la lutte contre les moustiques.

Pour répondre à ces objectifs de surveillance, l'ARS Grand-Est a retenu en 2020, le laboratoire départemental d'analyses et de recherche de l'Aisne (LOAR) pour le département de la Marne à

la suite d'une procédure de marché public.

La surveillance entomologique repose sur deux piliers que sont la mise en place d'un réseau de pièges pondoirs et l'analyse des signalements d'e particuliers. Si des pièges pondoirs sont installés sur le territoire de votre commune, l'opérateur de démoustication prendra contact avec vos services. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil possible.

Concernant les signalements citoyens, vous trouverez ci-dessus un document d'information sur le moustique tigre : Participez à la surveillance du moustique tigre ! ■

« Club des loisirs » à Oger

Le temps d'une photo, les masques ont été retirés !

En effet, le conseil d'administration du club des loisirs s'est réuni pour finaliser l'Assemblée Générale qui a été, vu le contexte sanitaire fait par courrier.

Le président, le trésorier ainsi que la secrétaire ont fait chacun leur compte rendu de l'année (qui malheureusement n'a pas été très riche en manifestation) sur papier ; Ayant eu à déplorer le décès de 2 membres et 2 démissions du conseil d'Administration, le vote de 3 nouvelles personnes a été fait également par courrier. Nous leur souhaitons la bienvenue dans leur nouvelle fonction.

Nous souhaitons la bienvenue également à 6 nouveaux adhérents qui espèrent passer quelques après-midis au club ou se rencontrer lors de repas dans le courant de l'année.

Le conseil s'est juste réuni pour informer les nouveaux du fonctionnement du club et définir quelques dates au cas où le covid nous oublierait !



La cotisation est toujours de 15 €, il a été décidé de demander à chaque repas 10 € de participation sauf pour le repas de fin d'année dont le tarif sera défini suivant le prix.

Pour tous renseignements, contacter le Président Mr Jean Michel Lefevre 06.31.03.39.37 ■

Martine **LERICHE**
Le secrétaire

Fleurissement de Blancs-Coteaux



Préparation du fleurissement des communes déléguées de Blancs-Coteaux par les employés communaux



Serres de Villeneuve-Renneville-Chevigny



NOUVEAUX HORAIRES*
des 3 déchèteries de l'Agglo
À COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2021

MAGENTA
(rue de la Tête à l'Ane)

PIERRY
(avenue de New York)

VOIPREUX
(rue de la Berle)



* Les horaires pourront être adaptés en fonction du contexte sanitaire

DÉCHETS ACCEPTÉS



BATTERIES



BOIS



BOUCHONS EN LIÈGE



CAPSULES MÉTALLIQUES



CARTONS



CARTOUCHES D'ENCRE



DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



GRAVATS



HUILE DE FRIURE



HUILE DE VIDANGE



LAMPES ET TUBES



PAPIERS



PILES ET ACCUMULATEURS



TEXTILES



TOLF-VENANT



VÉGÉTAUX



VERRES



MÉTAUX



MOBILIER

ACCEPTÉS UNIQUEMENT À PIERRY ET VOIPREUX



PNEUMATIQUES

ACCEPTÉS UNIQUEMENT À VOIPREUX



Le réemploi et la réparation doivent être privilégiés.

RAPPEL :

Accès gratuit et exclusivement réservé aux résidents de l'Agglomération.

Accès interdit aux professionnels à Pierry et Magenta. Autorisé sous certaines conditions à Voivreux (sauf les samedis et dimanches)



+ D'INFOS

Service Gestion et Prévention des déchets :
03 26 56 47 15
infodechets@epernay-agglo.fr
www.epernay-agglo.fr

Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	Du 1 ^{er} juillet au 31 août	Du 1 ^{er} avril au 30 juin et du 1 ^{er} septembre au 31 octobre
<p>PIERRY ET VOIPREUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lundi : FERMÉES ▶ Mardi : 14h-17h ▶ Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h ▶ Dimanche : 9h-12h <hr/> <p>MAGENTA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lundi : FERMÉE ▶ Mardi : 14h-17h ▶ Mercredi : 9h-12h et 14h-17h ▶ Jeudi : FERMÉE ▶ Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h ▶ Dimanche : FERMÉE 	<p>PIERRY ET VOIPREUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Du lundi au dimanche : 8h-13h <hr/> <p>MAGENTA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lundi : 8h-13h ▶ Mardi : FERMÉE ▶ Mercredi : 8h-13h ▶ Jeudi : FERMÉE ▶ Vendredi et samedi : 8h-13h ▶ Dimanche : FERMÉE 	<p>PIERRY ET VOIPREUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lundi : FERMÉES ▶ Mardi : 14h-18h ▶ Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h ▶ Dimanche : 9h-12h <hr/> <p>MAGENTA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lundi : FERMÉE ▶ Mardi : 14h-18h ▶ Mercredi : 9h-12h et 14h-18h ▶ Jeudi : FERMÉE ▶ Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h ▶ Dimanche : FERMÉE
<p> Les 3 déchèteries du territoire sont fermées les jours fériés.</p>		

Question de civisme !

Une famille vertusienne a, durant 2 heures, ramassé des déchets dans différentes rues. Leur "récolte" est assez volumineuse : 1 sac de 50 litres du chemin de la Sentatte presque jusqu'aux Chanteraines, 4 sacs de 30 litres sur le chemin qui longe Leclerc, plus le chemin le long de la voie ferrée jusqu'au silo.

Des jeunes ont déjà proposé des opérations nettoyage en partenariat avec la mairie.

Cette initiative a été remise à plus tard à cause des différents confinements.

Dès que les mesures sanitaires seront levées, nous reviendrons vers eux pour qu'ils puissent mettre en œuvre cette bonne action.

N'hésitez pas à les rejoindre.... ■



L'actu du mois d'avril du service déchets pour les communes

Une application pour composter depuis son canapé - Compost Challenge :

Compost Challenge est un **serious game** sur les thématiques du tri, du compostage, et du jardinage au naturel. Disponible sur tablette, smartphone et ordinateur, elle permet aux joueurs (petits et grands) d'apprendre ou réviser les bons gestes du quotidien. Tri des déchets, entretien du jardin et compostage sont au rendez-vous. Le principe ? Au cours du jeu, verdissez votre jardin virtuel, entretenez-le, compostez vos biodéchets ménagers et vos végétaux pour devenir un vrai maître composteur ! 10 niveaux sont présents durant le jeu. Au cours de ces étapes, de nouveaux déchets, outils, plantes ou encore techniques de compostage seront ajoutés à votre expérience.

Destinée à l'ensemble des usagers d'Epernay Agglo Champagne, retrouvez dès le 27 mars les consignes de tri de votre commune sur l'application et partez à la conquête de votre jardin.

Jardiner au naturel :

Le saviez-vous ?

- Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de particules fines que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine
- Une contravention de 450€ peut être dressée à un particulier qui brûle ses déchets verts (article 131-13 du nouveau code pénal).

Le compostage permet d'éliminer les tontes de pelouse et le feuillage. Avec le broyage de vos petits et gros branchages vous disposerez de paillage pour vous faciliter la vie au jardin

(Permet de conserver l'humidité des sols et limiter les besoins en arrosage, d'éviter la pousse des herbes indésirables...). Cela vous évitera aussi des allers-retours fastidieux en déchèterie, qui reste la solution de dernier recours pour ne pas brûler vos déchets verts.

Compost challenge, l'appli du tri !



Pour commander votre composteur à tarif réduit : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15

Retrouvez d'autres conseils dans le guide « **Mon jardin zéro déchets** » consultable sur www.epernay-agglo.fr

Aurez-vous le plus beau jardin naturel ?

Epernay Agglo Champagne vient de lancer un concours photographique sur le jardinage au naturel, au fil des saisons. Les habitants intéressés par ce concours sont invités à proposer des clichés mettant le potentiel de leur culture en valeur grâce à l'utilisation de techniques simples et écologiques (jachère fleurie, paillage, compostage...). Ce concours se déroulera jusqu'au 1er octobre.

Le jury désignera les photos les plus représentatives et récompensera les lauréats sous forme de lots. Leurs photographies seront exposées à l'occasion du Forum Climat, en octobre. Une visioconférence sur cette thématique du jardinage au naturel sera également organisée le **jeudi 15 avril de 18h30 à 20h30**. Elle portera sur les techniques de jardinage « zéro phyto ».

Inscriptions obligatoires par téléphone au 03 26 56 47 15 ou par mail : infodechets@epernay-agglo.fr

Opérations gratuites de broyage :

Epernay Agglo Champagne va mettre en place des sessions gratuites de broyage au sein de plusieurs communes de son territoire. Les habitants concernés pourront ainsi amener leurs tailles de haies ou branchages sur les sites. Une distribution de broyat sera ensuite proposée.

Des sessions à **Epernay, samedi 17 avril, de 14h à 18h, au square Raoul-Chandon** (pour les habitants d'Epernay), ainsi qu'à **Velye et Mardeuil le 24 avril, 9h - 13h pour déposer les branchages, 14h - 17h30 pour récupérer le broyat** sont organisées.

Prévention et Gestion des Déchets

Hôtel de communauté - Place du 13e R.G. - BP 80525 - 51331 Epernay Cedex
03 26 56 47 15

www.epernay-agglo.fr

Préservez l'environnement, n'imprimez ce courriel que si nécessaire.

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE

L'AGGLO
LE MAGAZINE D'EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

Ecole Saint Joseph, ouverture des inscriptions 2021/2022

L'école Saint Joseph est un établissement catholique sous contrat d'association avec l'Etat. Présente à Vertus depuis plus d'un siècle, l'école se veut ouverte à toutes les familles qui souhaitent adhérer à son projet éducatif.

Riches de nos différences et dans le respect du rythme d'apprentissage de chaque enfant, nous souhaitons développer chez nos élèves le désir d'apprendre, l'autonomie et la créativité en enseignant des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire ancrés dans des valeurs de partage, de fraternité et de solidarité, valeurs évangéliques qui sont vécues au sein de l'établissement.

L'école Saint Joseph, c'est environ 140 élèves répartis sur 6 classes de la Toute Petite Section (dès 2 ans 1/2) au CM2.

Elle bénéficie, en cas de besoin, d'une enseignante spécialisée, d'une psychologue scolaire et d'une enseignante surnuméraire.

L'école Saint Joseph, c'est aussi :

- Donner aux élèves le plaisir de lire à travers des lectures offertes des plus grands vers les plus jeunes, une séance à la bibliothèque chaque semaine, des rallyes lecture.

- Développer une culture mathématique par la manipulation et le jeu grâce à la méthode Singapour, des rallyes mathématiques avec le collège.

- Mettre l'accent sur l'apprentissage des langues vivantes dès le CP avec la présence d'une enseignante d'anglais une fois par semaine et la préparation au Cambridge.

- Rendre nos élèves autonomes avec des ateliers Montessori dès la maternelle.

- Rendre nos élèves acteurs avec de nombreuses actions en partenariat avec l'Association des Parents d'élèves : kermesse, carnaval, Saint Nicolas.

Contact : Madame BORIES (chef d'établissement) vous recevra sur rendez-vous afin de vous présenter et vous faire visiter l'école.

direction@ecolesaintjosephvertus.fr / 03.26.52.21.75.

Vous pouvez aussi vous rendre sur la page Facebook de l'école :

<https://www.facebook.com/ecole.saint.joseph.vertus> ■



Urbanisme

Commune de Blancs-Coteaux Elaboration du plan local d'urbanisme



Par délibération en date du 26 Juin 2020 le conseil municipal a prescrit l'élaboration du plan local d'urbanisme.

La délibération définit les modalités de la concertation publique.

Cette délibération est affichée pendant un mois en mairie.

Zone blanche, Gionges

Sachant l'impatience des habitants de Gionges à un accès de qualité à la téléphonie mobile, voici quelques informations importantes :
La décision ministérielle est passée au Journal Officiel du 31 mai 2020, et la Société FREE a été désignée pour la construction d'un pylône, sur lequel les différents opérateurs, désireux de s'implanter, auront la possibilité de venir s'y greffer.

Un site éloigné des habitations a été validé par les techniciens de FREE, grâce au passage d'un drone, et l'accord du propriétaire du terrain a été reçu.

Le montage définitif du dossier est en cours, nous vous en tiendrons informer. ■



Pylone
télécommunication

INSTALLATION de L'ÉCLAIRAGE PUBLIC – Rue du Château, Gionges

C'est avec plaisir que les habitants de la rue du Château ont suivi les travaux d'installation et la mise en service des mats d'éclairage public. C'est une appréciable amélioration de leur qualité de vie quotidienne et une mise en sécurité de leurs déplacements.

Ces travaux ont été réalisés avec le concours du SIEM. La participation du SIEM a été de 25% de la dépense subventionnable et la participation de la commune s'élève à 75% de la dépense subventionnable. ■



PORTES OUVERTES



Samedi 5 Juin 2021
De 9h00 à 17h00

MFR GIONGES
66 rue de la Crolière
51130 GIONGES -
BLANCS COTEAUX
03-26-57-54-89
mfr.gionges@mfr.



- 4ème et 3ème Découverte des métiers
- CAPA Palefrenier - Soigneur /CAPA Vigne et Vin
- Bac Pro Grandes cultures / Bac Pro polyculture - Elevage / Bac Pro CGEVV
- BTS Viticulture-Oenologie

Formations adultes :
CACES, Certiphyto, Initiation à la conduite,
Tracteur enjambeur / Tracteur agricole
AEV (Tractoriste), Métier de vigneron

De la 4ème au BTS, des formations en alternance et en apprentissage



Maison Familiale Rurale de Gionges

La MFR de Gionges a accueilli en janvier une nouvelle directrice, Caroline ELLNER.



Issue de la région champenoise, elle aura à cœur de promouvoir et faire grandir la renommée de l'établissement, mais également de pérenniser ses très bons taux de résultats. ■





Elections

Régionales et départementales

Important

**Les élections se dérouleront les Dimanches 20 et 27 juin 2021
de 8h00 à 18h00**

**Les électeurs doivent se munir de leur carte d'identité,
de leur carte d'électeur et **d'un stylo****

Le port du masque est obligatoire

Les bureaux de vote se situent à :

GIONGES : au gymnase de la MFR, rue de la Crolière

OGER : à la mairie, place de la Mairie

VERTUS : à la salle Wogner, avenue Louis Lenoir

VOIPREUX : à la mairie, place de la Mairie

Blancs-
Coteaux



DON DE SANG

EN 1H

j'ai sauvé
3 VIES

et **VOUS** ?
qu'attendez-vous ■

Salle Wogner à Vertus

11 bis avenue Louis Lenoir
51130 BLANCS-CÔTEAUX

29 Juin 2021
5 Octobre 2021

7h30 / 12h00
7h30 / 12h00



TU

Blancs- Coteaux

